

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
03/01/20	03/01/20	520-00 9371

### 1. Intitulé du projet

Projet de défrichement : EARL du Breuilh

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL du Breuilh

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. CHATEAU Renaud, Gérant

RCS / SIRET

8	2	2	7	4	5	6	7	5	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

EARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 : Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Défrichement agricole d'une superficie de 8,8000 hectares en différents îlots

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de 8,80 hectares d'un taillis mélangé (châtaigniers, charmes, chênes, robiniers) qui va être coupé très prochainement durant l'hiver 2019-2020.



## 4.2 Objectifs du projet

Création de surface agricole: terres agricoles cultivables

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'abattage des arbres et le débardage en bordure de route vont être réalisés durant l'hiver 2019-2020.

Un arrachage et un rassemblement des souches et des rémanents d'exploitation sera réalisé.

Lors de cette phase le pétitionnaire s'assurera dans la mesure du possible de prendre l'ensemble des dispositions afin d'éviter des dégradations environnementales notables et notamment des fuites d'hydrocarbures dans le milieu (présence de kit antipollution ou autre moyen limitant d'éventuelles fuites).

Il optimisera également les déplacements des engins au sein de l'ilot objets de la demande de manière à éviter au maximum les nuisances surtout au niveau du sol.

Les travaux seront préférentiellement réalisés en périodes sèches vraisemblablement au printemps ou à l'été 2020.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite au défrichement les céréales à paille ou des cultures oléagineuses seront mises en place.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement (cerfa 13632\*06)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE A DEFRICHER	8,8000 hectares
Commune de Saint Martial d'Albarède : 0,4250 hectare Commune de Dussac : 8.3750 hectares	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 0 1° 08' 57" 05 Lat. 45° 41' 17" 19

SAINT MARTIAL D'ALBAREDE :  
Lieu dit: Bas Breuil  
section: D1  
N°: 111

DUSSAC  
Lieu dit: La Mothe Sud, La Mothe  
Nord , La Pèze Nord  
section: AH et AE

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_  
Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_  
Communes traversées :

SAINT MARTIAL D'ALBAREDE et DUSSAC

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
Indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, pour la partie se située sur la commune de Saint Martial d'Albarède (0,4250 hectares) est inclus dans la ZINEFF continentale de type 2 du Causse de Cubjac (Identifiant national : 720008221)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformation d'espaces forestiers en espaces agricoles
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores pourront être engendrées lors de la phases de travaux par les engins en charge du défrichage (pelle hydraulique et bull) à raison d'environ 2 à 3 jours par hectare défriché.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des vibrations superficielles pourront être engendrées lors de la phases de travaux par les engins en charge du défrichage (pelle hydraulique et bull) à raison d'environ 2 à 3 jours par hectare défriché.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichage engendrera la production de souches et de rémanents (branches) qui seront rassemblés lors de la phase de travaux.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformation d'espaces forestiers en espaces agricoles

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Pour la partie du projet située sur Saint Martial d'Albarède, le projet de défrichement est en continuité immédiat de projets de défrichement à but agricoles déjà réalisés, qui ont fait l'objet d'examens au cas par cas validés par arrêtés préfectoraux le 16 février 2016 (n° F07215P0310) et le 24 mai 2018 (n°2018-6498).

Les milieux naturels remarquables présents et inventoriés sur la ZNIEFF type 2 du Causse de Cubjac sont pour la plupart étroitement liés aux activités humaines, principalement agricoles et forestières, qui ont favorisées le maintien d'espaces ouverts.

Le projet de défrichement dans son ensemble modifiera profondément la flore laissant place à une terre cultivée. La végétation limitrophe du projet ne subira aucune influence liée au défrichement et restera donc dans son état actuel.

Un boisement compensateur sera réalisé sur des parcelles forestières de qualités très médiocres compensant ainsi la perte de milieu forestier.

Au niveau de la faune les espèces présentes ne seront que peu touchées par ce défrichement. En effet, le projet n'engendre pas de perte massive et subite d'habitat. La libre circulation sera possible pendant et après la phase de défrichement. Les nombreux terrains présents aux abords constitueront un nouvel un abri permanent. De plus, la durée des travaux de défrichement, qui s'étalera vraisemblablement sur plusieurs semaines, sera amplement suffisante pour permettre à la faune locale de trouver progressivement refuge dans le vaste massif forestier environnant.

Au niveau des habitats : bien qu'étant source de perte d'habitat, les terrains objet du défrichement sont inclus dans des ensembles agricoles et forestiers relativement conséquents. Le risque de fragmentation et d'isolement des populations est extrêmement faible. Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est vraisemblablement présent sur la zone du projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Ce projet de défrichement, d'une superficie de 8.8000 ha a pour objectif la création de cultures agricoles.

Ce projet a un impact relativement faible au niveau environnemental et paysager.

Ce projet permet la mise en production agricole de surfaces actuellement boisées.

Ce projet est en continuité de zones agricoles actuellement cultivées.

Il contribue à l'augmentation la SAU de l'exploitation agricole et à sa rentabilité ainsi qu'au maintien d'espaces ouverts.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite vraisemblablement pas une évaluation environnementale.

- La surface globale du projet est relativement restreinte et divisée en plusieurs îlots.

- L'impact sur la la flore, la faune et les habitats est relativement limité, notamment suite à la coupe rase qui va avoir lieu cette hiver.

**8. Annexes**

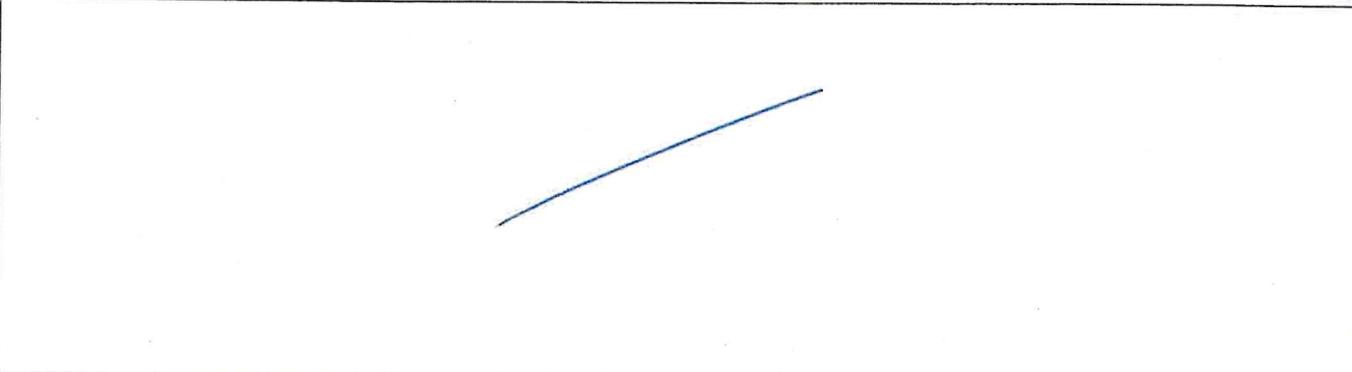
**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

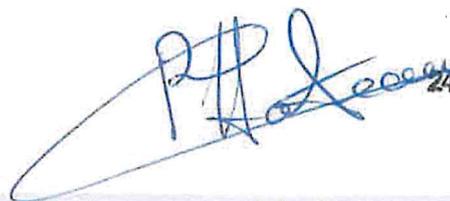
Objet


**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ST MEDARD D'EXCIDEUIL le, 20 / 12 / 2013

Signature



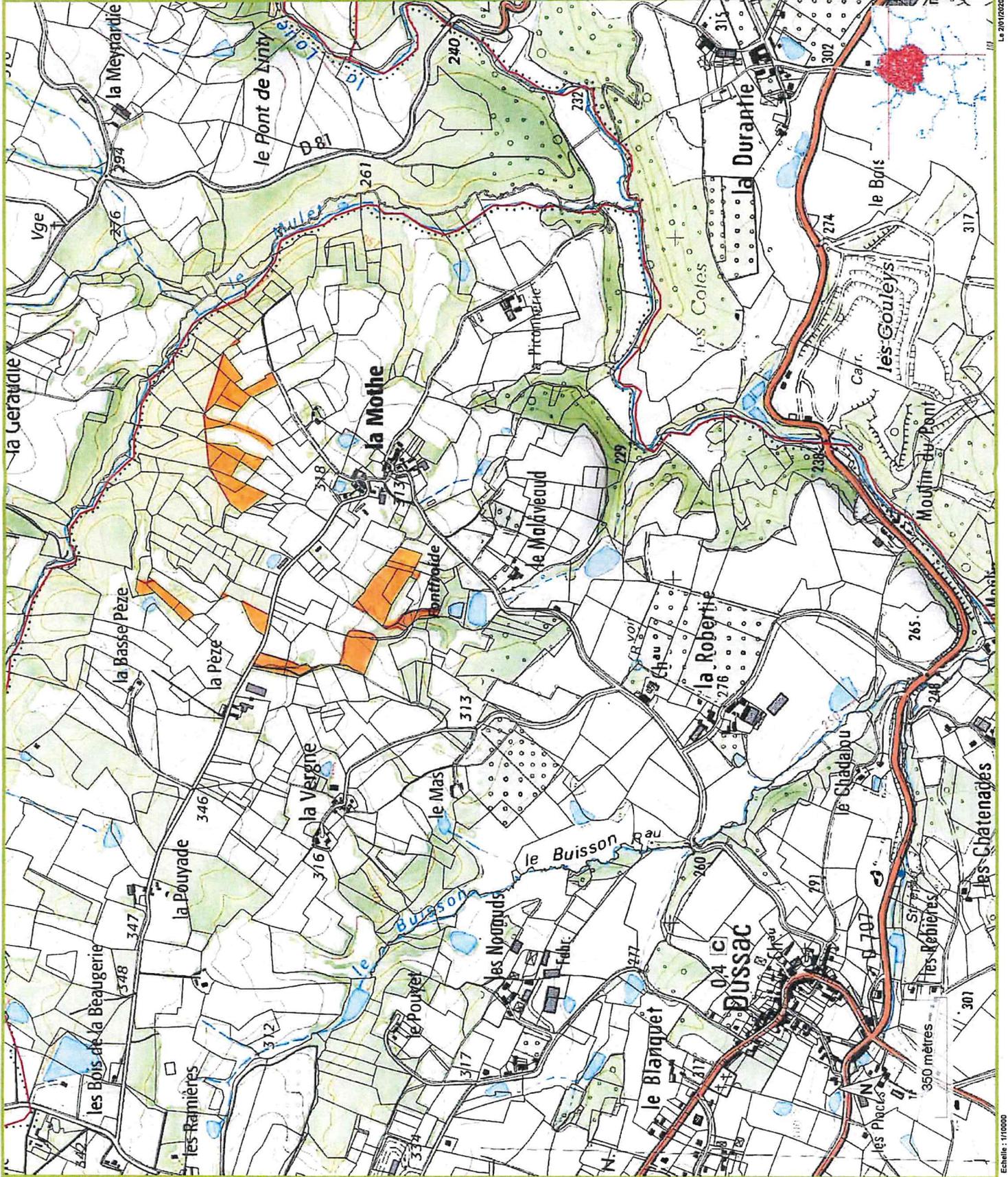
**EARL DU BREUILH**  
La Tuilière  
24160 ST MÉDARD D'EXCIDEUIL  
Tél. : 05 53 62 42 93  
TVA FR63 822 745 675



LÉGENDE  
□ Parcelles cadastrales

Source :  
IgneScans25

Commentaires



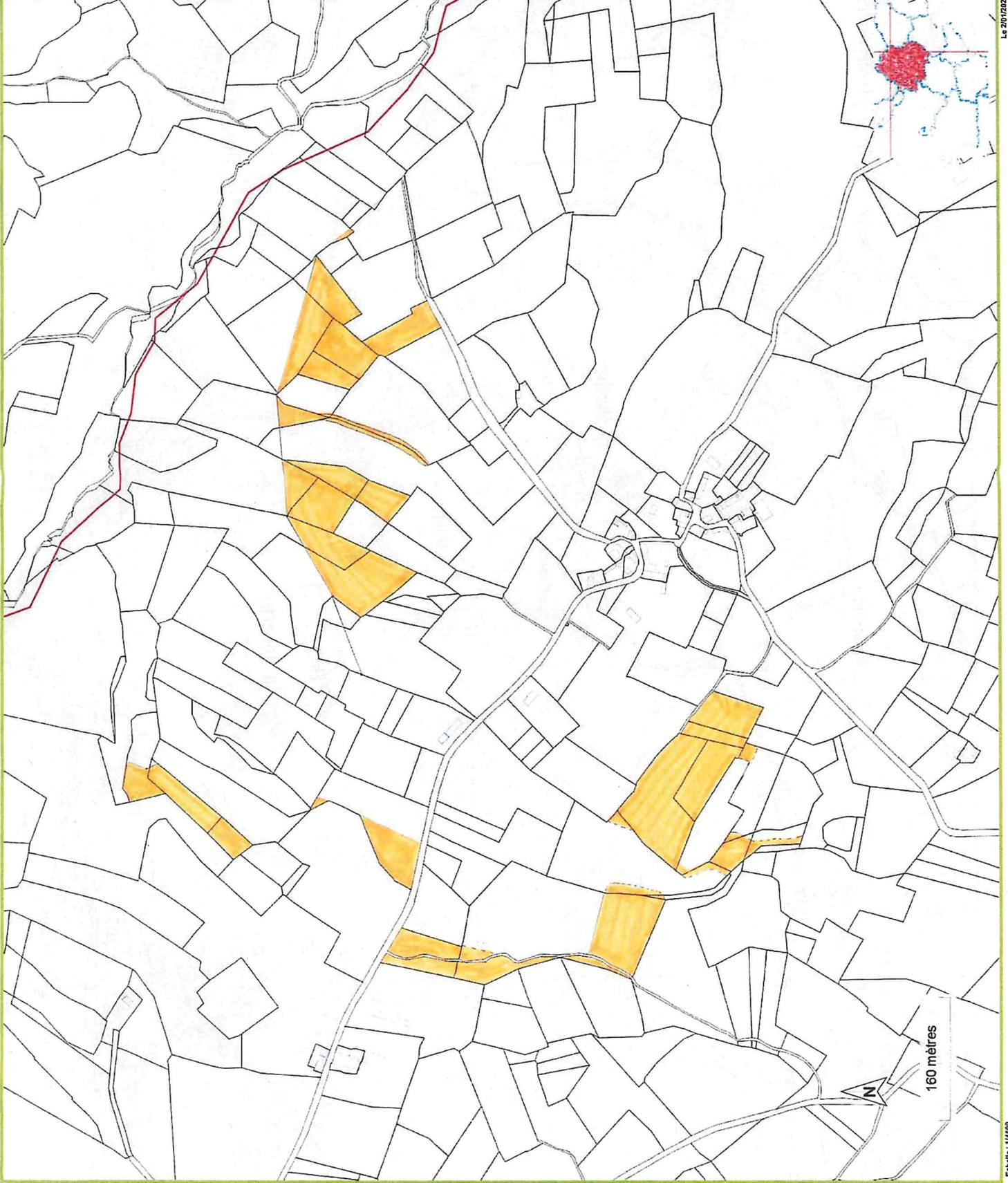
# EARL du Breuilh

## LÉGENDE

- Communes
- Parcelles cadastrales
- Batiments cadastraux

Sources :  
Igr@B@P@r@cc@l@i@r@e

Commentaires



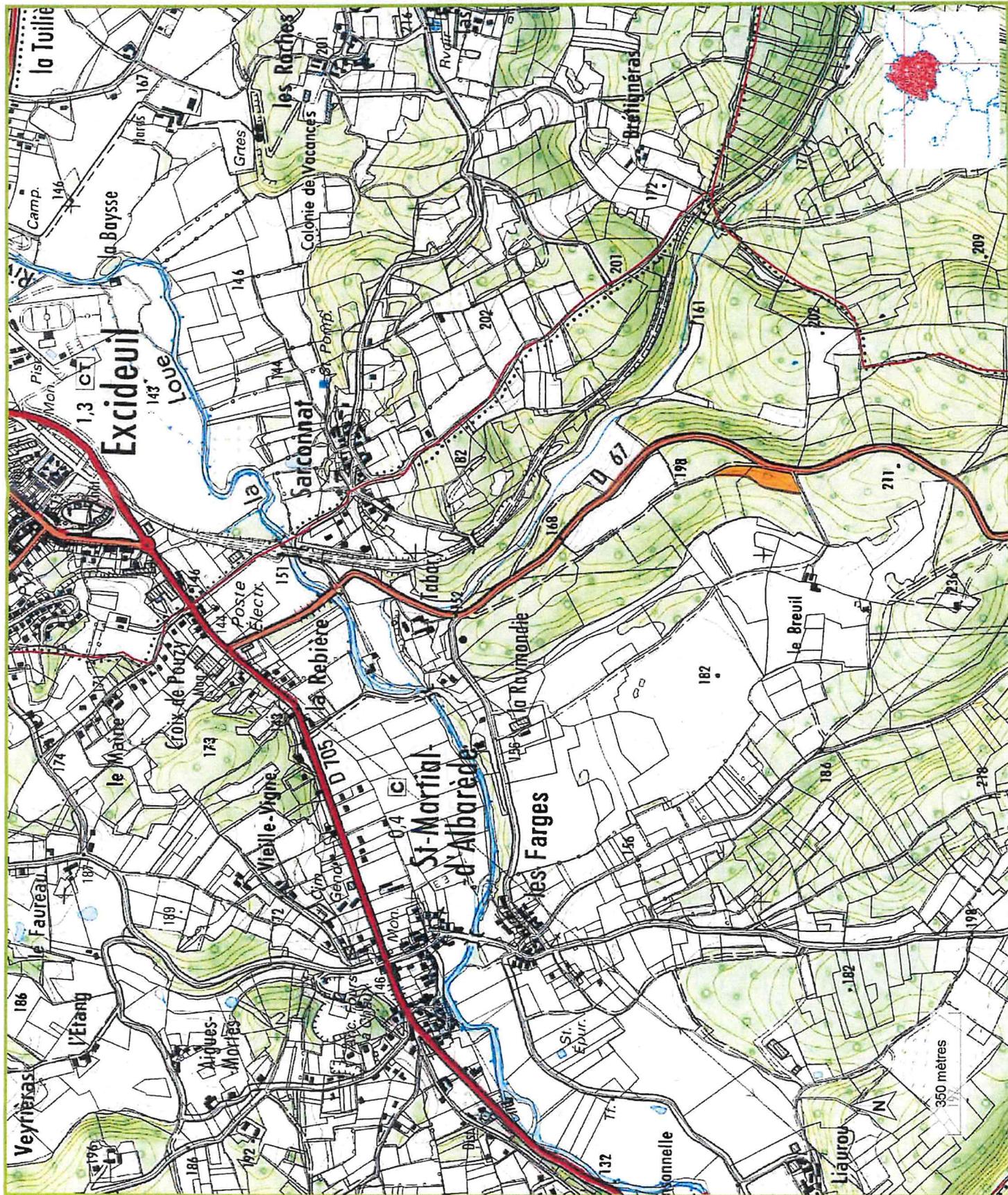
**EARL du Breuilh**  
Saint-Martial d'Albarède

LÉGENDE

▭ Parcelles cadastrales

Sources :  
IGN®/Parcelles - IGN®Scan25

Commentaires



# EARL du Breuilh

## LÉGENDE

- Communes
- Parcelles cadastrales
- Batiments cadastraux

Sources :  
IGN/CGP/parcellaire

Commentaires

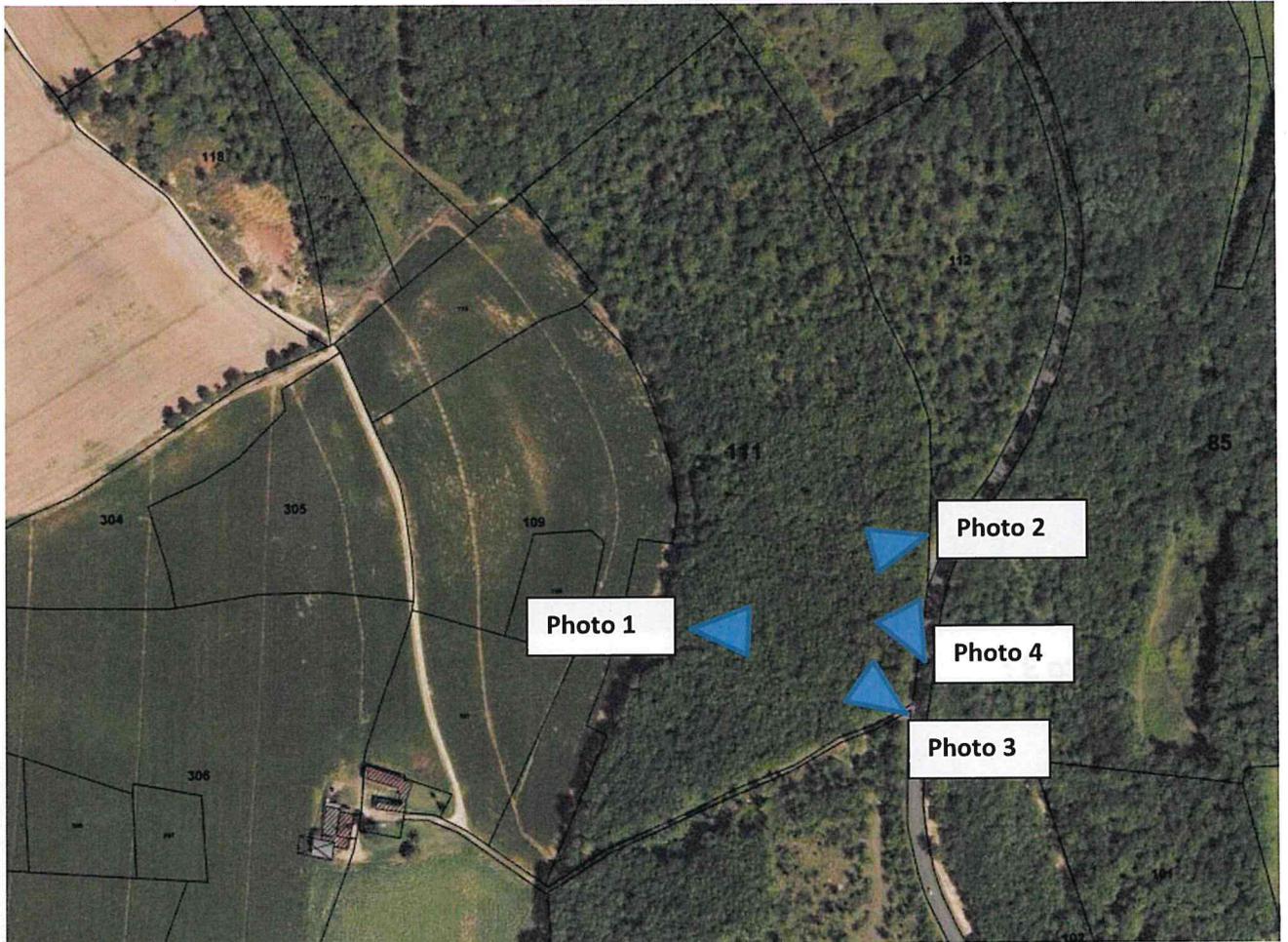


## Projet de défrichement

EARL du Breuilh - M. CHÂTEAU Renaud (Gérant)

Le 20 décembre 2019

## Commune de Saint Martial d'Albarède



**Photo 1 :**



**Photo 2 :**



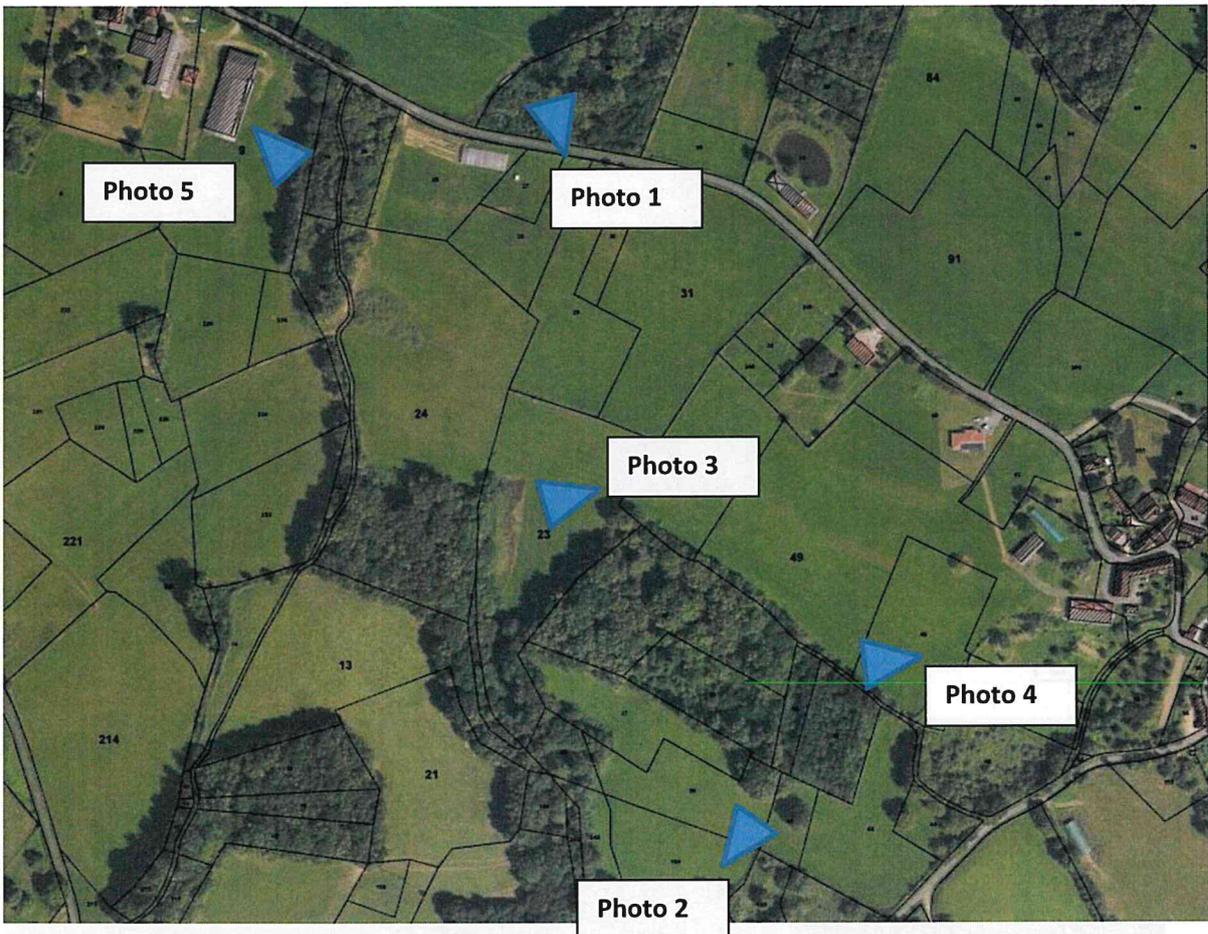
**Photo 3 :**



**Photo 4 :**



**Commune de Dussac (1/2)**



**Photo 1 :**



**Photo 2 :**



**Photo 3 :**



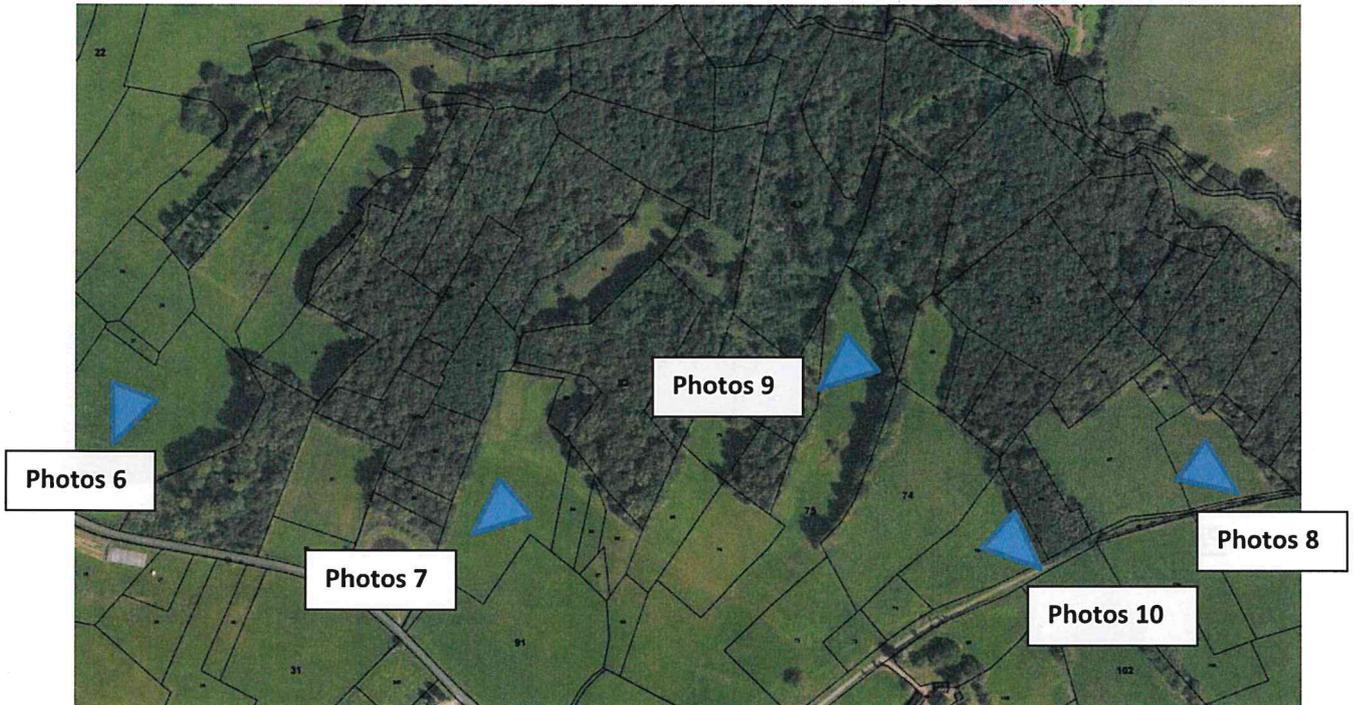
**Photo 4:**



**Photo 5:**



## Commune de Dussac (2/2)



**Photo 6 :**



**Photo 7 :**



**Photo 8 :**



**Photo 9 :**



**Photo 10 :**



